

FICHE n° 32 SUR LA REALISATION D'UNE ETUDE ET L'ELABORATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DU MARCHÉ DE L'HORTITHERAPIE POUR LE SECTEUR DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

Comité de travail du secteur recherche et innovation
Démarche sur la compétitivité de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière

Secteur(s) visé(s)

- Production en serre
- Production en pépinière
- Production d'arbres de Noël
- Production de gazon en plaques
- Services
- Commercialisation

Titre/Nom de l'action proposée

Réalisation d'une étude et élaboration d'un plan de développement du marché de l'hortithérapie pour le secteur de l'horticulture ornementale, en lien avec les bienfaits de l'utilisation des végétaux sur la santé globale de l'humain

Description de l'action proposée (quoi)

Réaliser une étude et élaborer un plan de développement du marché de l'hortithérapie en lien avec les bienfaits de l'utilisation des végétaux sur la santé globale de l'humain. Le projet vise à ce que les différentes applications et volets de l'hortithérapie soient davantage considérés, intégrés et implantés par les décideurs des milieux de la santé, des milieux de vie communautaire et de tout autre endroit où ces initiatives pourraient améliorer la santé globale de l'humain.

Justification : contexte/objectifs/problématique que cette action veut résoudre (pourquoi)

Le présent projet vise à soutenir l'industrie de l'horticulture ornementale dans le développement de nouveaux marchés, en lien avec l'utilisation des végétaux pour améliorer la santé globale de l'humain (mentale et physique).

« L'auteur de *Jardins thérapeutiques et hortithérapie*, Jérôme Pélissier, raconte qu'en Europe, au XVIII^e siècle, les personnes hospitalisées qui ne pouvaient payer leurs soins devaient travailler au jardin jouxtant l'hôpital. Ces patients guérissaient plus souvent et récupéraient plus vite que les patients aisés restés dans leur chambre. Aujourd'hui, plusieurs travaux universitaires s'intéressent au potentiel thérapeutique de l'horticulture pour améliorer la santé et le bien-être des personnes » (*l'hortithérapie, ses bienfaits et son potentiel pour l'emploi*, Québec Vert, Déc. 21-janv. 22, pp. 60 à 62).

Aux États-Unis, le médecin Benjamin Rush a été le premier à documenter les effets curatifs du jardinage pour des patients aux prises avec des problèmes de santé mentale. L'hortithérapie y est aujourd'hui reconnue, structurée et encadrée. En effet, certains collèges et universités

américaines offrent des certificats ou des spécialisations en hortithérapie. Les universités offrent généralement cette spécialisation dans le cadre des formations de 1^{er} cycle universitaire en horticulture. Ces programmes sont offerts par les facultés de sciences agronomiques, d'horticulture et d'architecture du paysage. Et il existe deux associations nord-américaines qui proposent des critères visant à encadrer l'exercice professionnel du domaine de l'hortithérapie : l'*American Horticultural Therapy Association* (AHTA) et la *Canadian Horticultural Therapy Association* (CHTA). « L'adhésion est volontaire et les associations offrent un processus de reconnaissance professionnelle basée sur des exigences académiques et de l'expérience pertinente. Elles offrent également des activités de formation continue et des conférences. »

Malheureusement, au Québec, il n'existe aucun programme universitaire qui puisse former des professionnels du secteur de l'horticulture ornementale et de la santé pour éventuellement travailler en hortithérapie ; il n'existe non plus aucun chercheur spécialisé en la matière. Selon Gilles-Charles Clermont, directeur des Serres de Clara, un organisme communautaire de Saint-Jérôme, la profession n'est pas reconnue au Québec, alors que dans les autres provinces canadiennes, elle l'est grâce à l'Association canadienne d'hortithérapie (CHTA), un organisme situé à Vancouver. Il n'y a donc pas d'hortithérapeute à proprement parler au Québec. Et en cette absence de formation ou de certification officielle, on ne fait pas d'hortithérapie (jardinothérapie, thérapie par l'activité horticole, thérapie horticole, thérapie verte, etc.) au sens strict du terme, mais davantage de l'accompagnement par l'horticulture.

Au Québec, on compte sur les doigts de la main les programmes qui ont misé sur l'utilisation des végétaux à des fins thérapeutiques :

- Les Serres de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (IUSMD) où, depuis les années 80, des activités horticoles servent d'outil pour la réadaptation de patients à l'externe et à l'interne ;
- Les jardins communautaires adjacents à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM), un projet piloté (2021) par Audrey Marineau et Célia Tainguy, ergothérapeutes au programme de troubles psychotiques de l'IUSMM; et
- Quelques autres projets avec des entreprises d'économie sociale tels Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur (YQQ), qui ont attribué un lot à un groupe de volontaires, pour travailler des objectifs personnels et collectifs afin de les rendre plus autonomes durant la suite de leur parcours.

Par notre projet, nous souhaitons développer de façon ordonnée, structurante, professionnelle et encadrée l'hortithérapie et ses différentes approches/applications au Québec.

Qu'est-ce que l'hortithérapie ?

L'hortithérapie se définit comme étant « un recours à la nature et aux activités de jardinage pour favoriser l'amélioration de l'état physique et psychique moyennant l'intervention d'un thérapeute qualifié. » À travers le monde, différents milieux utilisent l'horticulture pour des fins thérapeutiques, de bien-être, voire d'insertion au travail : hôpitaux, centres de réadaptation, centres de désintoxication, résidences pour personnes âgées, centres d'apprentissage pour les enfants autistes, etc.

L'hortithérapie est une action basée sur la stimulation sensorielle des cinq sens, à partir d'apport de matériel vivant (végétal et minéral). Des activités adaptées qui s'intègrent dans un programme de soin, en vue d'une évaluation du mieux-être et de l'autonomie de la personne, en collaboration avec les médecins et le personnel soignant. Les bienfaits des activités liées à

l'hortithérapie et au jardin thérapeutique sont visibles dans les domaines de la cognition, de la psychologie, de la vie sociale et sur le plan physique. L'hortithérapie ne remplace pas un traitement ni un suivi médical sérieux, mais elle peut permettre de réactiver des fonctions sensorielles endormies.

Comme il s'agit d'approches cliniques, il est plus plausible que les horticulteurs agissent comme experts techniques et donc, comme appui aux psychologues/psychanalystes/ergothérapeutes que l'inverse.

La thérapie par le jardinage est une forme de thérapie qui est utilisée comme un moyen d'amener des processus de changement, de développement et d'acceptation chez les patients ou les clients. Parmi les différents types de jardins utilisés selon les maux à traiter :

- **les Jardins thérapeutiques** : un environnement dominé par les plantes, conçu à dessein pour faciliter l'interaction passive ou active avec les éléments curatifs de la nature (naturopathie) en lien avec les besoins des utilisateurs. Les jardins thérapeutiques (p. ex. jardins de guérison, les jardins d'habilitation, les jardins de réhabilitation et les jardins de restauration) accompagnent les gens fragilisés par des maladies chroniques et dégénératives, des troubles mentaux et de la sénescence. Ils constituent un outil de choix dans l'atteinte d'objectifs pédagogiques et de mieux-être.
- **les Jardins sensoriels** : qui ont aussi des propriétés thérapeutiques. Dans ceux-ci, il est permis, voire encouragé, de toucher aux plantes, de sentir, de goûter, d'observer, d'écouter. Plus nos sens sont investis, plus la connexion est réussie. L'hortithérapie, comme l'aromathérapie, s'appuie aussi sur les jardins sensoriels.
- **les Jardins collectifs** — *composante de l'agriculture urbaine* : chapeautés par des organismes communautaires, ces jardins ont une mission avant tout sociale et éducative, afin d'aider les gens aux prises avec des difficultés socio-économiques à accroître leur autonomie alimentaire.

En termes de santé, les plantes peuvent donc accompagner tout un continuum de besoins allant d'une présence passive (illustration), en passant par les jardins communautaires pour développer l'apprentissage social jusqu'à leur utilisation comme médication thérapeutique pour réduire les maux d'aujourd'hui (stress, anxiété, dégénération cognitive, etc.).

L'objectif de ce projet est de réaliser une étude qui nous permettra de faire un portrait complet de la situation actuelle en hortithérapie afin de proposer des pistes de travail pour favoriser l'émergence, l'implantation d'activités et d'interventions dans ce domaine en lien avec l'horticulture ornementale et donc un plan de développement du marché de l'hortithérapie et de ses différentes applications.

Impact \$ sur la compétitivité/retombées anticipées (*qu'est-ce que cela va donner*)

Ce créneau accuse un retard en termes de compétitivité, entre autres, sur le Canada anglais.

Retombées sur la compétitivité

- Développement d'un marché porteur et utile pour la santé humaine, soit l'hortithérapie ;
- À moyen terme, accroissement des volumes de ventes de végétaux et produits connexes et des services de sa filière ;
- Meilleure connaissance des bienfaits des végétaux ;

- Mise en place de formations en lien avec l'utilisation thérapeutique de l'horticulture ornementale et de ses différentes applications, donc sensibilisation accrue des intervenants des milieux de la santé, de l'éducation et de la recherche aux bienfaits des végétaux ;
- Reconnaissance de la profession d'hortithérapeute au Québec, via des formations reconnues ou une certification officielle ;
- Diminution des freins de développement des produits de l'HO, des IV et de l'AU au Québec, stimulant l'offre de production, de commercialisation et de services. Une commercialisation plus efficace ;
- Une offre de services de produits ornementaux et potagers répondants davantage aux exigences de la clientèle québécoise d'un point de vue de santé publique.

Retombées pour l'environnement et la santé publique :

- La présence de végétaux dans ces aménagements fournit systématiquement des bénéfices connexes non négligeables tels que l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des citoyens, le support à la biodiversité, que l'augmentation de l'attractivité et de la vitalité (y compris économique) du milieu, et cela, en plus de leurs nombreux bénéfices environnementaux.

Principales étapes et échéanciers de réalisation (*quand*)

1. Compléter l'inventaire d'initiative en hortithérapie au Québec et ailleurs au Canada ainsi qu'aux États-Unis ;
2. Documenter chacune des initiatives ;
3. Examiner les informations disponibles et celles manquantes sur les bienfaits des plantes, les stratégies d'interventions (différents types de jardins, d'aménagements, techniques d'intervention, etc.) et identifier les besoins de recherche pour parfaire les connaissances ;
4. Accentuer le travail de recherche afin de connaître les besoins selon l'utilisation des plantes et des végétaux dans les divers contextes de pratique (ce qui est fait et par qui) ;
5. Identifier les marchés potentiels des réseaux de la santé, de l'hébergement communautaire et autres (v. partenaires ci-dessous pour autres marchés) ;
6. Identifier les freins à l'implantation de telles initiatives au niveau institutionnel ;
7. Identifier les activités porteuses et les incitatifs qui pourraient aider l'adoption de telles pratiques, dont examiner les possibilités/opportunités ou non de mettre en place une démarche de reconnaissance d'hortithérapeutes (qui s'en occuperaient, aussi), les programmes de formation requis (santé et horticulture) incluant les aspects techniques d'aménagements ;
8. Identifier les besoins de formation pour tous les sous-secteurs (production, commercialisation et services) pour répondre aux enjeux de l'hortithérapie ;
9. Identifier les besoins de coordination et de concertation ;
10. Rédiger le plan de développement incluant des recommandations pour sa mise en œuvre ;
11. Identifier les partenariats et les sources possibles de financement pour mettre en œuvre le plan de développement de l'Hortithérapie au Québec.

Coût et comment serait-elle financée (combien)

Programme de développement sectoriel et industrie

Coût total du projet estimé à 350 000 \$ sur 2 années, couvrant notamment l'embauche et les dépenses d'une ressource à temps plein dédiée à ce projet, le groupe d'experts et les consultations auprès des différents acteurs impliqués.

Qui serait responsable de la réaliser (qui)

Québec Vert

Qui seraient les partenaires et pour quoi (avec qui)

- Québec Vert
- HortiCompétences
- Associations professionnelles : AQPP, PSQ, APANQ, APGQ, AAPQ, APPQ, ACJQ, Jardinerie Québec, etc.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Hortithérapeutes
- Enseignants en horticulture
- Institut Douglas
- Professionnels de la santé : psychologues, psychanalystes, ergothérapeutes, naturopathes, biologistes, médecine botaniste
- Etc.

Pour plus d'informations sur la fiche, contacter

Nom : Isabelle Girard

Tél. : 450 278-8606

Courriel : isabelle.girard@quebecvert.com